

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 02477 Numéro SIREN : 497 808 477 Nom ou dénomination : A J 2 L

Ce dépôt a été enregistré le 24/10/2022 sous le numéro de dépôt B2022/046614



**CABINET
SEGAUD & ASSOCIES**
SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE



SAS AJ2L

**18 RUE BERJON
69009 LYON**

Siret : 49780847700028

ETATS FINANCIERS

2021

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

CABINET SEGAUD ET ASSOCIES

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de LYON.
S.A.S au capital de 40 000 € - Siret : 303 679 419 00034

23 avenue de Poumeyrol

59300 ETUIR

Tel : 04 72 35 11 71
Courriel : segaud@segaudassocies.com
Web : www.segaudassocies.com

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	66 200	16 150	50 050	50 703
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	736 564		736 564	736 564
Autres titres immobilisés	25 020		25 020	25 020
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	827 784	16 150	811 634	812 286
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				4 836
Créances				
Clients et comptes rattachés	100 572		100 572	237 275
Fournisseurs débiteurs	2 988		2 988	
Personnel	258		258	
Etat, Impôts sur les bénéfices	1 313		1 313	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	5 814		5 814	6 672
Autres créances	231 434		231 434	287 401
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	509 264		509 264	347 931
Charges constatées d'avance	4 077		4 077	3 416
TOTAL ACTIF CIRCULANT	855 719		855 719	887 530
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 683 503	16 150	1 667 353	1 699 817



Bilan

	Net au 31/12/21	Net au 31/12/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 406 341	1 259 828
Report à nouveau		-4 035
Résultat de l'exercice	61 693	150 547
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 476 834	1 415 141
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	37 582	79 479
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	37 582	79 479
Emprunts et dettes financières diverses	40 230	40 230
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	15 955	46 401
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 829	43 797
<i>Personnel</i>	9 927	11 143
<i>Organismes sociaux</i>	8 413	9 997
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		12 574
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	39 689	39 329
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	894	1 725
Dettes fiscales et sociales	58 923	74 769
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	190 519	284 676
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 667 353	1 699 817



Compte de résultat

	du 01/01/21 au 31/12/21 12 mois	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	12 010		12 010	
Production vendue	198 672	408 767	-210 095	-51,40
Production stockée				
Subventions d'exploitation	27 271	7 500	19 771	263,61
Autres produits	1 715	18	1 697	NS
Total	239 668	416 285	-176 617	-42,43
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)	6 045		6 045	
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	109 835	171 864	-62 029	-36,09
Total	115 880	171 864	-55 984	-32,57
MARGE SUR M/SES & MAT	123 788	244 420	-120 633	-49,35
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	1 317	476	841	176,93
Salaires et Traitements	64 816	70 270	-5 454	-7,76
Charges sociales	24 762	27 153	-2 391	-8,81
Amortissements et provisions	2 101	2 198	-97	-4,42
Autres charges	6	2	4	189,71
Total	93 002	100 099	-7 097	-7,09
RESULTAT D'EXPLOITATION	30 786	144 322	-113 536	-78,67
Produits financiers	35 879	23 289	12 590	54,06
Charges financières	2 830	2 603	227	8,73
Résultat financier	33 049	20 686	12 363	59,77
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	63 835	165 007	-101 173	-61,31
Produits exceptionnels	100 000		100 000	
Charges exceptionnelles	99 455	346	99 109	NS
Résultat exceptionnel	545	-346	891	-257,56
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	2 687	14 114	-11 427	-80,96
RESULTAT DE L'EXERCICE	61 693	150 547	-88 854	-59,02



ETATS FINANCIERS

2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AJ2L

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 1 667 353 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 61 693 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 21/04/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels (et notamment la mise à jour du règlement n° 2019-01 du 8 février 2019).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		100 000	100 000	
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	52 557			52 557
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 644			13 644
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	66 200	100 000	100 000	66 200
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	736 564			736 564
- Autres titres immobilisés	25 020			25 020
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	761 584			761 584
ACTIF IMMOBILISE	827 784	100 000	100 000	827 784



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SCI FARMA 69009 LYON	1 000		99,90	4 005
SARL DIFFUSION 2000 42420 LORETTE	20 000		99,90	5 241
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SCI JLT.PRO 69009 LYON	100		10,00	-1 971
SCI PARNASSA 42420 LORETTE	1 000		25,00	15 831
SCI LA COMETE 69009 LYON	3 049		10,00	10 137
SCI SYLOR 69009 LYON	10 000		30,00	7 175

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre		1 448	1 448	
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 507			2 507
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	12 991	653		13 644
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	15 498	2 101	1 448	16 150
ACTIF IMMOBILISE	15 498	2 101	1 448	16 150



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 346 455 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	100 572	100 572	
Autres	241 806	241 806	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 077	4 077	
Total	346 455	346 455	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CHARGES SOCIALES -PDTS A RECEVOIR	258
Total	258



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 000,00 euros décomposé en 800 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 190 519 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	37 582	11 484	26 098	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	40 230	40 230		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 829	37 829		
Dettes fiscales et sociales	58 853	58 853		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	16 025	16 025		
Produits constatés d'avance				
Total	190 519	164 421	26 098	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	41 897			
(**) Dont envers les associés	16 025			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 15 955 euros.

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT NON PARVENUES	13 963
FORMATION CONTINUE	293
Total	14 256



Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	4 077		
Total	4 077		



A J 2 L
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 8 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 18, RUE BERJON, 69009 LYON
497 808 477 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 61 692,93 euros de la manière suivante :

- Bénéfice de l'exercice	61 692,93 €
- Prélèvement de la somme de Affectée à une réserve spéciale constituée en application de l'article 238 bis AB du CGI "Œuvre d'artistes vivants"	8 200,00 €
- Distribution d'un dividende de Soit un dividende de 37,50 euros par actions	30 000,00 €
- Le solde, soit la somme de affecté au compte « Autres réserves ».	23 492,93 €

Le dividende sera mis en paiement à compter du 1^{er} août 2022.

Il est précisé que le dividende mis en distribution, est éligible à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts pour un montant de 30 000 euros.

L'assemblée générale prend acte que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

L'assemblée générale prend également acte, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, que les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Distributions globales mises en paiement		
Exercice	Non éligible à l'abattement prévu par les dispositions de l'article 158-3 2° du CGI	Eligible à l'abattement prévu par les dispositions de l'article 158-3 2° du CGI
31 décembre 2020	Néant	Néant
31 décembre 2019	Néant	Néant
31 décembre 2018	Néant	Néant
Distribution exceptionnelle du 21 février 2018	Néant	57 300,00 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Laurent TORDJMAN

